



## APPUI AU DIALOGUE SOCIAL

Le Dispositif Appui au Dialogue Social est conçu à partir de méthodes d'origine québécoise de nature à développer le dialogue social en entreprise.

Ce dispositif s'adresse à une cible relativement étroite fort heureusement : des entreprises connaissant un climat interne dégradé, dotées d'une représentation du personnel ou syndicale.

Dans ces entreprises, la résolution des problèmes et des litiges de toute nature est devenue difficile par le niveau élevé de la méfiance.

### . : Objectifs de l'intervention

L'intervention vise à l'amélioration des relations et au rétablissement durable d'un degré de confiance reposant sur une reconnaissance mutuelle des parties. Ce faisant, c'est rendre les parties capables de poser et résoudre en commun les problèmes.

### . : Conditions d'intervention :

Les intervenants sont des professionnels des relations sociales en entreprise (chargés de mission du réseau ANACT, inspecteur du travail ou directeur-adjoint des services du travail, consultants), formés à ce type d'intervention

Les interventions sont conduites en binôme

L'intervention est fondée sur l'adhésion volontaire des parties, Direction et Représentant du personnel

L'intervention est financée par la Direction Régionale du Travail ; seuls les coûts de mobilisation des acteurs internes à l'entreprise sont à la charge de l'entreprise.

**AKORAH**

Savoie Technolac

12 allée Lac de Garde – BP 261

73375 Le Bourget du Lac cedex

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT**

**CONTACTEZ-NOUS !**

**04 79 36 27 65**

[contact@akorah.com](mailto:contact@akorah.com)